

Vente de composteurs

[Commune de Retiers](#)

Le SMICTOM propose des ventes de composteurs à tarifs préférentiels à Retiers, sans réservation :

Le samedi 10 décembre de 9h à 12h30 et samedi 21 janvier de 9h à 12h30, au parc des expos (route de Marcillé-Robert) avec une formation au compostage.

Il existe 3 modèles de composteurs : 150 litres (20€) 3 personnes ou moins, 300 litres (25€) 4 personnes et 600 litres (35€) plus de 4 personnes + brass-compost (15€) pour mélanger et aérer votre compost plus facilement. Règlement uniquement par chèque ou espèces.

Pour rappel :

Retiers est ville pilote pour les 100% biodéchets revalorisés.

Cela consiste en quoi ?

Au 1er janvier 2024, les déchets de cuisine, restauration (à l'exception des restes de viande, de poisson et les agrumes). ne pourront plus être déposés dans vos ordures ménagères mais seront à valoriser dans votre compost (loi anti-gaspillage). Retiers étant ville pilote, dès à présent, ayez le bon geste, **valorisez vos biodéchets dans votre composteur !**

Vous n'avez pas de composteur ?

Pour les habitations avec jardin, des composteurs à tarifs préférentiels sont proposés par le SMICTOM (dates ci-dessus). Pour les habitations dans le centre-ville, 3 espaces de composteurs collectifs sont à votre disposition : le premier sur le parking des services techniques ; les deux seront prochainement à votre disposition place du 11 novembre et place Miescisko.